LICENCE PRO Sciences, Technologies, Santé - mention Métiers de l'Industrie : Mécatronique, Robotique - parcours Robotique Industrielle (delivré par le CNAM)

Robotique - cobotique - automatismes

11/04/2025

RÉSUMÉ

L'objectif de cette formation est de donner à des personnes possédant à la base une culture technologique, les compétences pour participer à la mise en œuvre de la politique de maintenance de l'entreprise : adaptation, gestion et maintenance des installations robotisées.

Le Parcours de formation proposé vous permet d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier et de vous présenter à l'examen du diplôme visé.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- BTS MSP (Maintenance de Systèmes de production)
- BTS CRSA (Conception Réalisation de Systèmes Industriels)
- DUT GMP (génie mécanique et productique), GIM (Génie industriel et maintenance), GEII (Génie électrique et informatique industrielle).
- Titre professionnel de niveau 5 : TSAII

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Intervenir en robotique et en automatique industrielle
- Etudier, implanter, conduire, adapter, maintenir l'installation robotisée
- Prendre en charge l'intégration d'un projet de robotisation en PME/PMI

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Salles de Formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques. Plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation et d'examen du diplôme : Les connaissances et/ou capacités professionnelles de l'apprenant sont évaluées tout au long de la formation par l'équipe pédagogique. Les modalités d'examen de la licence

CODE RNCP

40333

CENTRES DE FORMATION

La Roche-sur-Yon

DURÉE DE LA FORMATION

1an

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

PARTENAIRE

CNAM

Pays de la Loire

Les + Fab'Academy

Taux de réussite à l'examen Nouveauté rentrée 2024

- + de 1400 Jeunes formés en apprentissage chaque année
- + de 5300 salariés accompagnés en formation continue
- + de 1720 entreprises nous font confiance (TPE, PME, groupes industriels)
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, parcours individualisés...)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

professionnelle respectent le règlement d'examen et sont organisées en cours de formation (CCF) et/ou à l'occasion d'épreuves ponctuelles.

MODALITÉS D'ACCÈS

Délais d'accès maximum 3 mois après la rentrée, sous réserve d'un contrat d'apprentissage et dans la limite des places disponibles

- 7 implantations en Pays de la Loire avec des campus neufs et modernes
- 24000m² de plateaux techniques et performants (outils numériques, cellules robotisées...)

CONTENU DE LA FORMATION

- UE1 (70h): Structuration des bases
- UE11 Mathématiques (10h)
- UE12 Automatismes et électrotechnique (40h)
- UE13 Mécanique Appliquée (10h)
- UE14 Outils de communication technique (10h)
- UE2 (80h): Economie de l'entreprise, Communication, Gestion de projet
- UE21 Economie de l'entreprise et Communication (20h+10h pour l'anglais)
- UE22 Gestion de projet (20h)
- UE3 (140h): Pilotage de la maintenance
- UE31 Stratégie et organisation (70h)
- UE32 Circuits Electrohydrauliques (60h)
- UE4 (160h) : Diagnostic, fiabilité et sécurité
- UE41 Mise en œuvre et sécurité d'une installation (80h)
- UE 42 Maintenance d'une installation (40h)
- UE 43 Application métiers (40h)
- UE5 (140h): Projet tutoré
- UE6: Stage en entreprise (4 mois) ou alternance

EQUIVALENCE

Aucune équivalence

SUITE DE PARCOURS ET PASSERELLES POSSIBLES

BAC +4, BAC +5

MÉTIERS - DÉBOUCHÉS

- Spécialiste en maintenance robotique
- Programmeur orienté robotique

VALIDATION ET CERTIFICATION

Licence Pro

COÛT ET FINANCEMENT

Formation gratuite et rémunérée. Contrat par apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise selon le niveau de prise en charge France Compétences.

DATE DE MISE À JOUR

24/07/2020

VERSION

V1